



Je loue un logement : quels sont les diagnostics obligatoires à fournir au locataire ?

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 12/03/2020
- Dernière mise à jour de la fiche : 19/06/2019

En matière de vente immobilière, le vendeur doit obligatoirement fournir à l'acquéreur un certain nombre de diagnostics. Cette obligation vaut également pour le bailleur qui met en location un logement...

Location immobilière : établir un dossier de diagnostic technique, une obligation ?

Location = contrat ! La location d'un logement, qu'il soit nu ou meublé, suppose la signature d'un contrat, entre le bailleur et le locataire.

Location = diagnostics !

{ABONNEZ-VOUS}

Dossier de diagnostic technique : un contenu encadré

Un contenu encadré. La liste des diagnostics est fixée par la Loi. La voici.

DPE.

{ABONNEZ-VOUS}